



Parts de marché de la Bourgogne en termes de fréquentation française et de fréquentation étrangère de 2008 à 2012

Depuis 2008, la part de marché de la Bourgogne en termes de fréquentation française en France est relativement stable, entre 2,1 et 2,2%.

A l'inverse, sa part de marché en termes de fréquentation étrangère en France a quant à elle assez fortement augmenté, notamment entre 2008 et 2011, avant de connaître une baisse certes conséquente en 2012 mais pour se fixer à un niveau toujours nettement supérieur à 2008, à 3,2%, contre 2,6% en 2008.

07/02/2014 – Yann BELLET & Agathe BEURDELEY

Marché(s) concerné(s) :

Multi-marchés	Bourgogne	France	Belgique	Allemagne	Pays-Bas	Grande-Bretagne	Suisse	Marchés lointains prioritaires	Autres marchés lointains
-------------------------------	---------------------------	------------------------	--------------------------	---------------------------	--------------------------	---------------------------------	------------------------	--	--

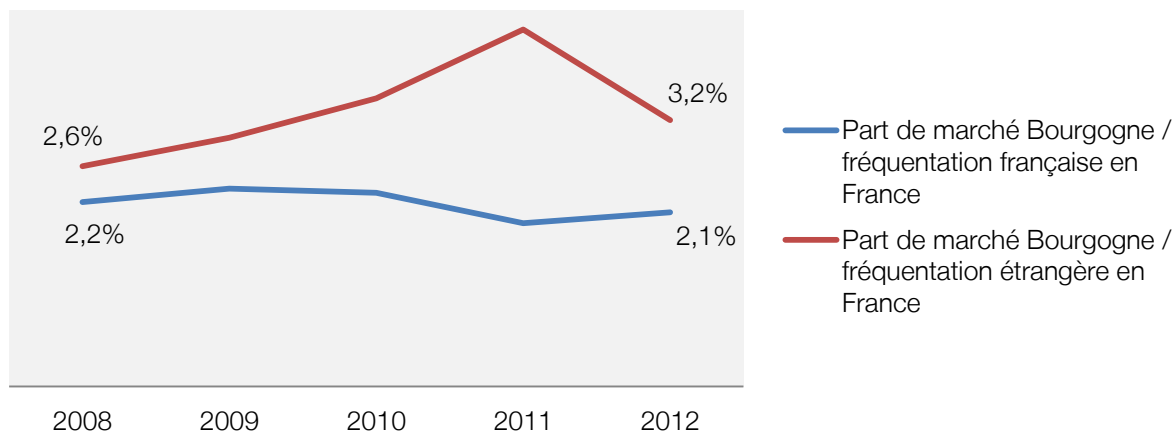
Filière(s) concernée(s):

Multi-filières	Tourisme fluvial	Enotourisme (vins & gastronomie)	Tourisme culturel	Cyclotourisme	Autres itinérances	Tourisme d'affaires	Tourisme scolaire
--------------------------------	----------------------------------	--	-----------------------------------	-------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------

Cible(s) concernée(s):

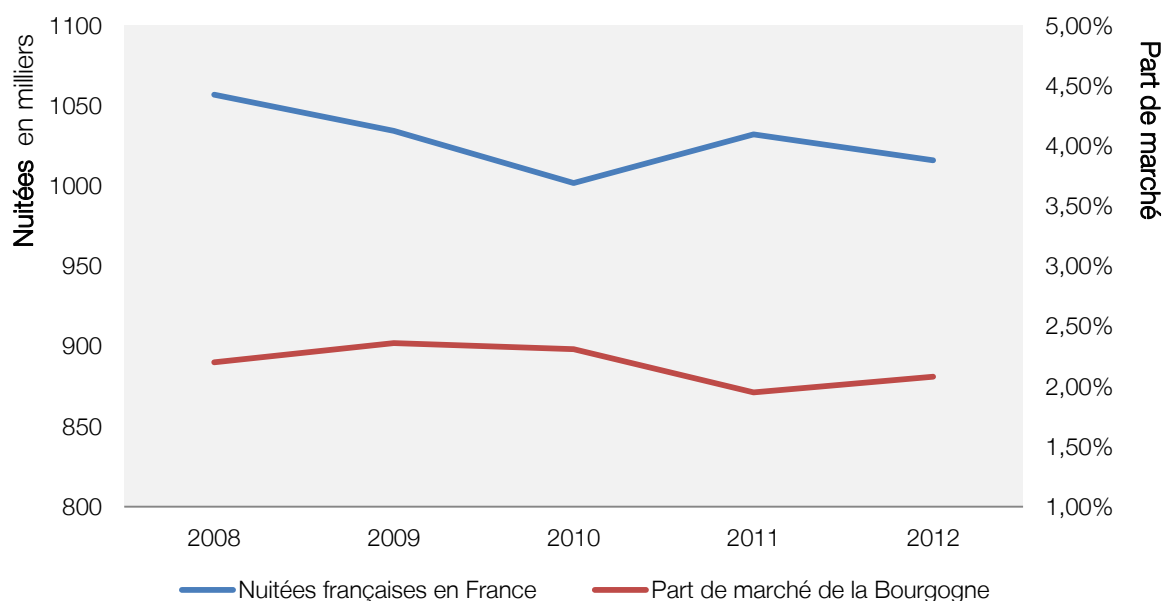
Multi-cibles	Grand public	Entreprises et agences MICE	Enseignants	Agences/TO	Presse	Pros Bourguignons
------------------------------	------------------------------	---	-----------------------------	----------------------------	------------------------	-----------------------------------

■ Evolutions de 2008 à 2012 des parts de marché de la Bourgogne



Fréquentation française

Source : Suivi de la Demande Touristique - Mémento du tourisme 2013 (Ministère du Tourisme/DGCIS) - commande spécifique à TNS SOFRES de données détaillées.



Sur la période 2008-2012, outre sa relative stabilité, la contribution de la Bourgogne à la fréquentation française en France se caractérise par son évolution « à contre-sens ».

En effet :

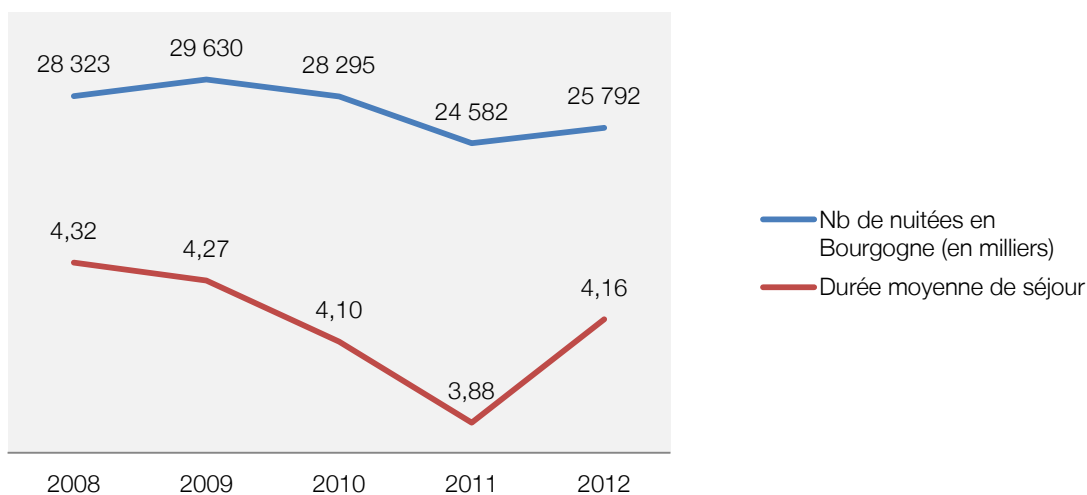
- en 2009 puis 2012, alors que le contexte national est pourtant défavorable, orienté à la baisse, la Bourgogne tire son épingle du jeu avec une part de marché croissante ;
- à l'inverse, en 2011, tandis que le contexte national est favorable, orienté à la hausse, la Bourgogne n'en profite pas et voit au contraire sa part de marché décroître ;
- une exception, l'année 2010, où la part de marché de la Bourgogne baisse concomitamment à une diminution de la fréquentation intérieure en France.

		2008	2009	2010	2011	2012
Tous séjours (nuitées)	Part de marché Bourgogne	2,20%	2,36%	2,31%	1,95%	2,08%
	Rang Bourgogne (sur 22)	13	12	13	14	14

En 2012, la Bourgogne est la **14^{ème} région de destination des touristes français en France**, avec 2,08 % des nuitées françaises en France. Selon les années, elle a oscillé entre la 12^{ème} et la 14^{ème} place. Elle se situe devant la Corse (15^{ème}) et derrière les régions Centre (11^{ème}), Auvergne (12^{ème}) et Nord-Pas de Calais (13^{ème}).

A noter également que la Bourgogne se place en tête des 5 régions du Grand-Est, devant, dans l'ordre, la Lorraine (16^{ème}), la Franche-Comté (19^{ème}), l'Alsace (20^{ème}), et la Champagne-Ardenne (22^{ème}).

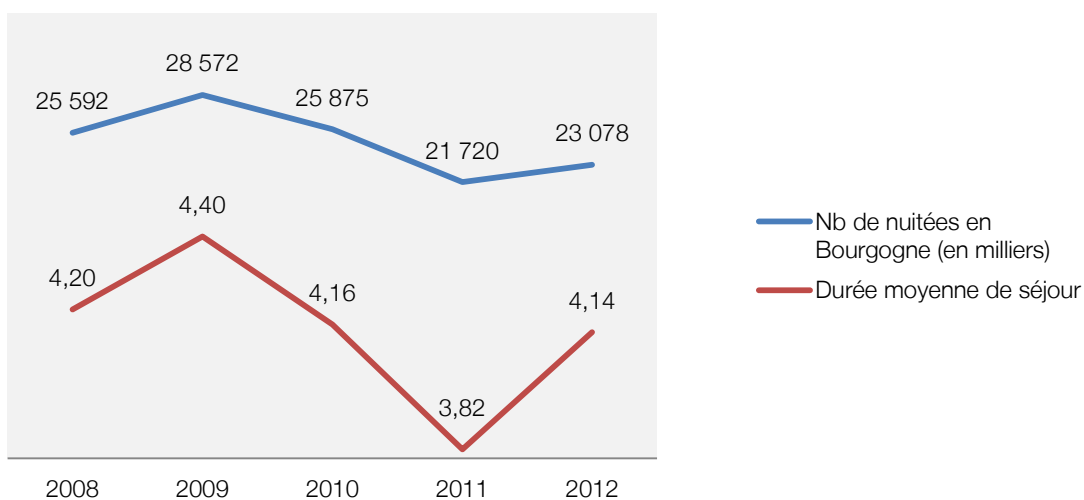
- Tous séjours



Sur l'ensemble de la période, entre 2008 et 2012, les nuitées françaises en Bourgogne, tous séjours confondus, ont baissé de -8,94 %. L'évolution moyenne annuelle a été de -2,31 % ; seules les années 2009 et 2012 ont connu une évolution positive.

A noter la bonne progression des nuitées entre 2011 et 2012 (+ 4,92 %), notamment en raison d'une augmentation significative de la durée moyenne de séjour.

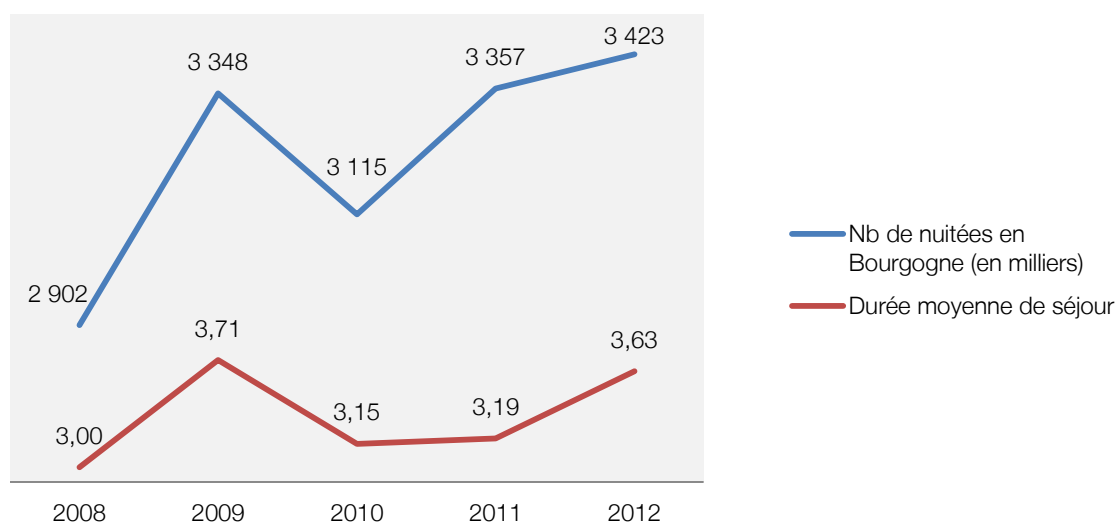
- Séjours pour motif personnel (90% des séjours en 2012)



Sur l'ensemble de la période, entre 2008 et 2012, les nuitées françaises en Bourgogne pour motif personnel ont baissé de -9,82 %. L'évolution moyenne annuelle a été de -2,55% par an ; seules les années 2009 et 2012 ont connu une évolution positive.

A noter, comme pour l'ensemble des séjours, une augmentation sensible entre 2011 et 2012 (+ 6,25 %), également en raison de l'évolution à la hausse de la durée moyenne de séjour.

- **Séjours pour motif personnel et en hébergement marchand** (en 2012, 13% de tous les séjours, 17% des séjours pour motif personnel)

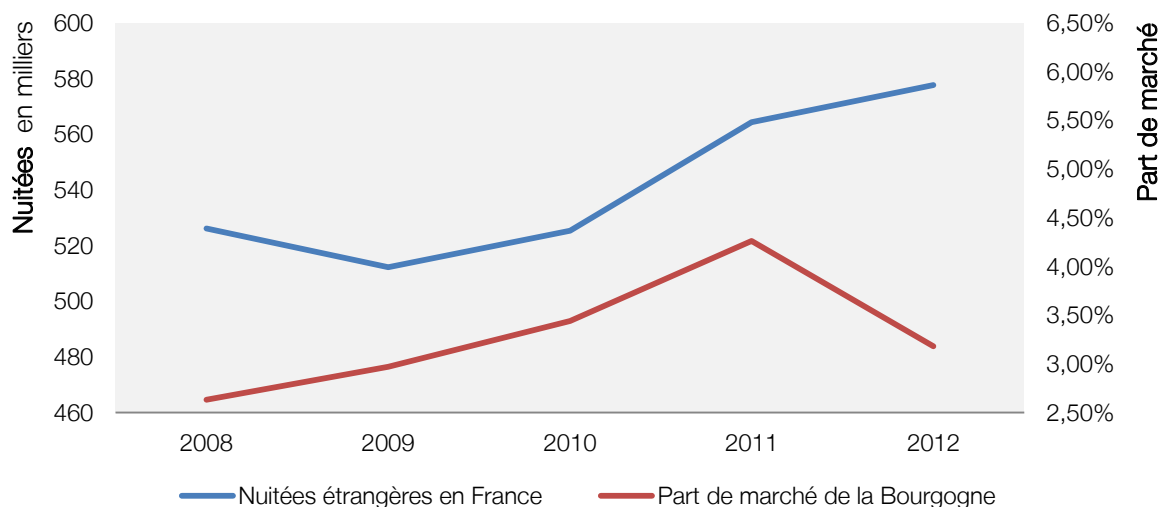


Sur l'ensemble de la période, entre 2008 et 2012, les nuitées françaises en Bourgogne pour motif personnel et en hébergement marchand ont augmenté de +17,95 %. L'évolution moyenne annuelle a été de +4,21% ; à l'exception de 2010, toutes les années ont vu la fréquentation croître.

A noter que la forte orientation à la hausse des nuitées en 2011 (+7,75%) n'est pas uniquement liée à la progression de la durée moyenne de séjour, mais également à la progression des séjours (arrivées).

Fréquentation étrangère

Source : Enquête EVE - Mémento du tourisme 2013 (Ministère du Tourisme/DGCIS)



Sur la période 2008-2012, la Bourgogne a plutôt bien contribué à l'évolution de la fréquentation étrangère en France :

- surtout en 2009, où la Bourgogne voit sa part de marché augmenter, dans un contexte national pourtant défavorable, orienté à la baisse ;
- en 2010 et 2011, sa part de marché est également croissante, mais dans un contexte national favorable, orienté à la hausse (particulièrement en 2011) ;
- une exception cependant en 2012, avec une part de marché de la Bourgogne décroissante dans un contexte national pourtant favorable, encore orienté à la hausse.

		2008	2009	2010	2011	2012
Tous séjours (nuitées)	Part de marché Bourgogne	2,63%	2,97%	3,44%	4,26%	3,18%
	Rang Bourgogne (sur 22)	8	8	7	6	8

Avec 3,18 % des nuitées étrangères en France en 2012, la Bourgogne est la **8^{ème} région de destination des touristes étrangers en France**, juste derrière les régions Bretagne et Midi-Pyrénées qu'elle avait devancées en 2011, mais toujours devant les régions Centre (9^{ème} place, à 2,21%) et Auvergne (13^{ème} place, à 1,97%).

A noter également que la Bourgogne se place en tête des 5 régions qui composent le Grand-Est, devant, dans l'ordre, l'Alsace (1,22%), la Champagne-Ardenne (0,93%), la Franche-Comté (0,87%) et la Lorraine (0,68%).

La Bourgogne reste donc toujours, si l'on excepte la région-capitale (Ile de France), la 1^{ère} région d'intérieur sans littoral ni montagne, en termes de fréquentation étrangère